



À la découverte de l'espace naturel sensible Les Étangs de Cléry-sur-Somme



Accès par **Cléry-sur-Somme**, via la RD 938.
Suivre les indications du parking, situé rue Vion.
Coordonnées GPS : Lon : 2.895454 - Lat : 49.954325

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE



- **Propriété** du Conseil départemental de la Somme.
- **Commune** : Cléry-sur-Somme
- **Surface** : 45 ha (au cœur de l'étang de Haut qui totalise plus de 80 ha).

● Espèces emblématiques :

• Pour l'avifaune :

le Blongios nain, la Sterne pierregarin, le Fuligulle morillon, le Fuligulle milouin, le Canard souchet ou encore le Tadorne de belon.

• Pour la flore :

le Peucédan des marais, la Renoncule en crosse, la Fougère des marais.

LE PATRIMOINE NATUREL

Cette vaste étendue d'eau est située au cœur des étangs de la Haute Somme et bordée par des berges tourbeuses prenant la forme de milieux tremblants ou d'une belle ripisylve (boisement des bords d'étangs et de cours d'eau). Son intérêt majeur réside dans de spectaculaires stationnements d'oiseaux d'eau migrateurs en hiver et la reproduction d'espèces patrimoniales (Sterne pierregarin,...).

LE PATRIMOINE CULTUREL

La Somme a été l'un des départements les plus meurtris par la Première Guerre mondiale avec 381 villages détruits et 11 000 édifices publics endommagés. La loi Cornudet (1919) a posé les bases de l'urbanisme contemporain avec l'obligation de faire face à la reconstruction. À Cléry-sur-Somme, ce défi a été relevé par l'architecte Jacques Dubat-Ponsan pour la reconstruction de l'Église.

L'OUVERTURE AU PUBLIC

Un parcours de découverte des oiseaux avec plusieurs observatoires, ouverts librement, a été aménagé, afin d'observer les oiseaux tout en favorisant la quiétude des espèces présentes. Le canal Seine-Nord Europe traversera le territoire de Cléry-sur-Somme, le Pont canal surplombera la Vallée de la Somme, il mesurera 1 330 m de longueur et se situera à 30 m de hauteur.

LA GESTION PRATIQUÉE

Le Département est propriétaire de cet espace naturel sensible. Il y préserve le patrimoine écologique (faune/flore) et permet, au plus grand nombre, de le découvrir. Le Département bénéficie de l'assistance du **Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** pour la mise en œuvre d'une gestion adaptée à la préservation des richesses naturelles de ce site.

VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale





Observer...

Le Peucedan
des marais



Plante de la famille de la carotte, elle mesure de 50 à 100 cm de hauteur et fleurit de juin à septembre. C'est une espèce typique des zones humides, très présente dans les étangs de la Haute Somme. Elle est associée à des sols tourbeux et aux radeaux de végétation flottante. Elle est protégée en Picardie.

La Sterne
pierregarin



Facile à reconnaître avec son bec rouge orangé et sa tête couverte d'une calotte noire, elle vit en plaine et fréquente les cours d'eau, les plans d'eau et les rivages maritimes. Elle installe son nid à même le sol. Son vol rapide et gracieux rappelle celui des hirondelles. C'est une espèce migratrice qui passe l'hiver le long des côtes d'Afrique occidentale.

Comprendre...

La migration
des oiseaux



Fuligulle milouin

L'étang de Haut constitue un site d'accueil favorable. Non loin, le Canal du Nord leur sert de repère lors de leur migration depuis l'Europe du Nord vers l'Afrique. Les migrateurs trouvent ici des plans d'eau profonds, riches en nourriture sur lesquels ils marquent une pause avant de poursuivre leur périple.

Partez
en balade...



Le site est ouvert librement au public. Le parcours de découverte des oiseaux et les observatoires de l'avifaune mis en place permettent de mettre en valeur les étangs. Ce site est associé au belvédère situé sur la chaussée-barrage. Il est également possible de le découvrir accompagné d'un guide agréé Qualinat. Vous pouvez réserver votre sortie nature directement sur le site de l'association : <https://www.sortie-nature.fr>

Le saviez-vous ?

Les canards de surface se nourrissent d'algues, plantes aquatiques ou de plancton flottant sur l'étang. Ils décollent à la verticale en effectuant un saut. Leur queue dépasse au dessus de l'eau. Les canards plongeurs trouvent leur nourriture en profondeur. Leur queue touche l'eau. Ils doivent battre longuement des ailes en courant à la surface de l'étang pour prendre leur envol.

Contact : Conseil départemental de la Somme
03 22 71 81 71 - environnement@somme.fr

www.somme.fr/ens



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



Région
Hauts-de-France

